

Termes de Référence relatifs à la recherche d'un cabinet d'audit pour une vérification des dépenses dans le cadre d'un contrat de financement.

Date prévue de réalisation de l'audit : Octobre 2024

Période de couverture de l'audit : 01 Juillet 2023 au 30 Juin 2024

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet « Hip hop Academy- Incubator/HHA », soutenu par la FONDATION DROSOS, l'association AMCA/HHA est à la recherche d'un cabinet d'audit pour l'exécution d'une vérification des dépenses globales dudit projet, et l'établissement d'un rapport.

Description du projet « Hip hop Academy-Incubator » :

a. Contexte

Hip hop Academy incubator vise à soutenir l'inclusion socioéconomique et socioculturelle des jeunes artistes émergents.es de la région de l'Oriental-Maroc, reposant principalement sur le mécanisme de l'entrepreneuriat culturel. En offrant une formation professionnelle aux jeunes artistes hip-hop et en les accompagnant dans le développement de leurs projets artistiques, à travers, des ateliers de formation, des conférences, des mentorats, masters class, et des événements de réseautage pour appuyer les jeunes artistes à s'intégrer le marché d'emplois de l'industrie créative et culturelle.

b. Objectifs du projet :

- O.S.1 : Renforcer les capacités techniques et artistiques chez les 75 jeunes artistes/ promoteurs, en développant une formation adaptée pour les jeunes entrepreneurs.
- O.S.2 : Mettre en place premier incubateur pour les jeunes entrepreneurs de la région dans le domaine des ICC, dédié 100% aux métiers de la culture urbaine du hip hop.
- O.S.3 : Dynamiser les projets incubés par l'accompagnement et le soutien à la réalisation des actions en faveur de la croissance et de l'autonomisation.
- O.S.4 : Consolider les capacités organisationnelles, et managériales de la hip hop Akademy.

Partenaire : FONDATION DROSOS.

Cible : Jeunes artistes promoteurs et porteurs de projets, dont le domaine porte sur la culture urbaine et de la création contemporaine notamment le hip hop :

Zone : Région de l'Oriental / Oujda

Budget : 1 662 500 Dhs

Objectif de l'audit :

Le présent mandat a pour objet la réalisation de l'audit financier final et globale relatif à la convention pour la période de début **15 Octobre au 31 Octobre 2024.**

La vérification financière consiste à examiner et à vérifier les documents comptables et les états financiers, afin de vérifier l'exactitude et la pertinence de l'information des coûts liées au projet.

Plus spécifiquement :

- S'assurer que toutes les dépenses ont été encourues conformément aux dispositions prévues dans la convention de financement ;
- Les dépenses encourues étaient prévues au budget et sont classées dans la bonne catégorie budgétaire ;
- Les dépenses encourues sont justifiées et les montants conformes aux justificatifs.
- S'assurer du respect des obligations contractuelles préétablies ;
- Vérifier le respect des procédures listées dans le contrat de financement ;
- S'assurer du respect du plan de financement ;
- S'assurer de la conformité des rapports financiers émis par l'association avec le modèle exigé par la fondation Drosos ;
- S'assurer de l'éligibilité des dépenses ;
- Vérifier que les comptes tenus par les bénéficiaires sont précis et actualisés ;
- Opérer un contrôle analytique des rubriques de dépenses des rapports financiers ;
- Vérifier que le budget mentionné dans les rapports financiers correspond à celui du contrat de financement ;
- Vérifier que les dépenses encourues ont été prévues dans le budget initial du contrat de financement ;
- Vérifier si des modifications ont été apportées au budget du contrat de financement et que l'association a obtenu un avenant de la part des bailleurs de fond ;
- -Vérifier que les coûts encourus sont bien réels ;
- Contrôler que les dépenses sont bien liées aux budgets correspondants ;
- Vérifier que les dépenses sont nécessaires au bon déroulement du programme contracté ;
- Vérifier le respect des enregistrements comptables par rapport aux normes et standards nationaux ;
- Vérifier que les pièces justificatives des dépenses sont valides ;
- Vérifier que l'association respecte la législation fiscale et la législation en matière de sécurité sociale en vigueur ;
- Rapprocher la valeur monétaire d'un poste de dépenses à celle figurant dans les justificatifs.

Établissement du rapport

Rapport d'audit final (totalité du projet), apportant des commentaires sur chacun des contrôles.

I. Profil de l'auditeur et critères de sélection :

L'auditeur devra être un cabinet d'expertise comptable.

L'auditeur, doit être indépendant de tous les aspects de la gestion ou des intérêts financiers de l'entité sur laquelle porte l'audit, de l'organisme d'exécution ou de contrôle, ou des entités qui s'y rattachent directement. L'auditeur doit avoir l'habitude de travailler en conformité avec les normes nationales d'audit. Il doit recourir à du personnel compétent, possédant des qualifications professionnelles appropriées et une expérience suffisante des normes, ainsi qu'une expérience de la vérification des comptes d'entités comparables, en taille et en complexité, à celle qui fait l'objet de l'audit.

II. Calendrier et début de la mission :

La mission d'audit débutera le **15 Octobre** et se terminera au plus tard le **31 Octobre 2024**. Le cabinet d'audit sera appelé à proposer dans son offre technique un agenda détaillé de la mission qui sera discuté puis validé.

III. Autres conditions :

- L'auditeur garde et conserve correctement, les documents internes de travail pendant une période de dix ans à compter de la réalisation de l'audit ;
- La mission de vérification des dépenses se déroulera dans les locaux de l'association AMCA/HHA;
- L'Auditeur devra soumettre une proposition technique et financière avec les composantes suivantes :

1. La proposition technique devra indiquer :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'audit ;
- Le chronogramme d'exécution de la mission ;
- Le personnel-clé prévu.
Le profil du consultant :
- CV de l'auditeur ;
- CV des autres personnes qui seront amenés à intervenir sur le dossier.

2. La proposition financière devra indiquer :

- Le coût total de l'audit en dirhams TTC.

Le dernier délai de réception des propositions est le **05 Octobre 2024 à 00h00 à l'adresse **amca@hiphopacademy.ma****